Madame la Représentante spéciale, chère Leïla Zerrougui, Chers collègues,

Avant toute chose, je veux **remercier Leïla Zerrougui** pour le travail qu'elle a accompli au cours des dernières années en faveur des enfants dans les conflits armés. La question des enfants dans les conflits, notamment des enfants recrutés illégalement par des groupes armés, a été au cœur des priorités internationales de la France au cours des 20 ans d'existence de ce mandat. Et au cours des dernières années, nous avons pu nous appuyer sur une Représentante spéciale dont l'engagement, la détermination, le talent ne nous ont jamais fait défaut.

Cet engagement reste plus nécessaire que jamais. Les enfants restent les premières victimes des conflits armés: 230 millions d'enfants vivent aujourd'hui dans des pays ou des zones en conflits; dans la seule région du Moyen-Orient, 15 millions d'enfants sont directement affectés par les combats et 13 millions ne peuvent plus aller à l'école. Les tragédies vécues par les enfants dans les situations de conflit ne sont, hélas, pas nouvelles; mais les exactions commises au cours des dernières années par des groupes armés non étatiques comme Daech ou Boko Haram nous rappellent jusqu'où peut aller l'horreur dont les enfants sont victimes.

La France a joué un rôle moteur dans la mobilisation de la communauté internationale, en particulier au Conseil de sécurité: depuis 1999, plusieurs résolutions ont été adoptées pour protéger les enfants dans les conflits armés, en particulier la résolution 1612 adoptée en 2005, qui crée un mécanisme de surveillance et d'alerte du Secrétaire général dont le champ d'application a été progressivement étendu, ainsi qu'un groupe de travail dédié du Conseil de

Parallèlement, l'UNICEF — sous l'impulsion d'Anthony Lake, à qui je tiens à rendre hommage — a mené sur le terrain un travail considérable en contribuant à la libération et à la réintégration de milliers d'enfants. De même, le travail mené par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants dans les conflits armés au cours des dernières années a été remarquable : la campagne « Enfants, pas soldats » qui s'est achevée fin 2016 a permis la signature de plans d'action par tous les Etats concernés, dont 5 ont déjà mis en œuvre leurs engagements et ont été retirés de la liste annexée au rapport annuel du Secrétaire général ; 14 groupes armés non-étatiques ont également signé des plans d'action.

Bien entendu, la tâche reste immense et nous devons rester mobilisés. C'est là toute l'importance de cette année de commémorations. Nous célébrons en 2017 les 20 ans du mandat du Représentant spécial pour les enfants dans les conflits armés, créé par une résolution de l'Assemblée générale en 1997 – c'est ce qui nous réunit aujourd'hui. Mais l'année 2017 marque aussi les 10 ans des principes et engagements de Paris sur les enfants illégalement recrutés ou utilisés par des groupes ou des forces armés. A cette occasion, la France et l'UNICEF organisent la Conférence ministérielle « Protégeons les enfants de la guerre » qui se tiendra dans deux semaines, le 21 février, à Paris, en présence de la Représentante spéciale Leila Zerrougui et du Directeur exécutif de l'UNICEF Anthony Lake. Anthony Lake a présidé avec notre Secrétaire d'Etat chargé du Développement un événement de présentation de la conférence, qui s'est déroulé à l'UNICEF il y a deux semaines. Je ne reviens donc pas en détail sur cette conférence, à laquelle je ne peux que vous inviter à participer au plus haut niveau possible. Il s'agira pour nous tous de faire le bilan d'une décennie

de combats pour la libération et la démobilisation des enfants, d'identifier de nouvelles pistes de progrès possibles, et de recenser les engagements volontaires des Etats à cet égard, notamment l'endossement des engagements de Paris par de nouveaux pays à l'occasion d'une cérémonie de signature.

Les violations dont les enfants sont victimes dans les conflits en cours continuent de nous interpeller. Mais l'indignation ne suffit pas, l'heure est à la remobilisation. Ici comme à Paris – et, surtout, sur le terrain –, l'année 2017 doit être celle d'un engagement renouvelé en faveur des enfants dans les conflits armés.

Je vous remercie./.